

## CHARTRE POUR LE DROIT A L'ENERGIE POUR TOUS

- / Interdiction totale des coupures, quelles qu'elles soient (rétablissement gratuit si elles ont été effectuées),
- / Effacement des dettes, pas de moratoire - Suppression du fichiers « mauvais clients »,
- / Tarif réduit pour les précaires - Abonnement et installation gratuit,
- / Suppression du compteur CLE,
- / Suppression du Service Maintien de l'Energie (SME = limitation à 3 000 watts),
- / Baisse de la TVA sur la consommation à 5 % et suppression des taxes locales pour les précaires,
- / Gratuité pour les associations d'aide aux chômeurs et précaires.

**Premiers signataires :** AC! Rhône, Collectif des Chômeurs et Précaires du Rhône, Collectif des Privés d'Emploi et Précaires de Vaulx en Velin, Collectif Départemental CGT des Privés d'Emploi, Réseau « Alerte Solidarité » des habitants de Vénissieux, le CRI, syndicat CGT EDF-GDF du Rhône, Syndicat National Unifié des Impôts (SNUI)...

**Pour le droit à l'énergie pour tous, rejoignez-nous !  
Pour participer à l'activité du Réseau, appelez l'un des  
numéros  
de téléphone correspondant à votre lieu d'habitation.**

*Edition décembre 1998*



## Coupures EDF

# Coup(ur)ables

## QUELS SONT VOS DROITS?

### Réseau Pour le Droit à l'Energie Contre les Coupures



**Téléphones d'appel d'urgence (collectifs, syndicats, associations)**

Lyon :

Villeurbanne :

Est lyonnais :

Uénissieux :

Sud-Ouest lyonnais:

## VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTES POUR REGLER VOTRE FACTURE EDF

Quelques conseils pratiques  
dans le cadre de la réglementation actuelle

Dans la Région Lyonnaise, la Direction du Centre EDF-GDF SERVICES LYON METROPOLE pose les conditions suivantes pour qu'aucune coupure ne soit effectuée (état au 17 décembre 98 des négociations avec les Collectifs de Chômeurs et Précaires):

- \* **Contact entre le client en difficulté et son agence commerciale, en particulier dès réception des lettres de relance**
- \* **Acceptation par le client de la proposition du Service Maintien d'Energie (SME) dont le niveau passe de 1 000 watts à 3 000 watts suite aux actions menées par les Collectifs de Chômeurs (6 000 watts dans le cas d'un chauffage électrique).**
- \* **Démarche par Le client, avec l'aide d'EDF, auprès des Services Sociaux.**

☪ **Nous vous conseillons donc, dès réception de la facture et de la lettre de relance :**

**h** de vérifier que les propositions faites par votre Agence Locale EDF correspondent bien aux engagements de la Direction Régionale.

***Si tel n'est pas le cas, nous prévenir immédiatement !***

**i** de déposer une demande d'aide au Bureau d'Aide Sociale (Centre d'Action Sociale) de la Mairie, et porter le récépissé de dépôt de cette demande à l'Agence EDF (garder une photocopie !).

## Pour aller plus loin, et interdire toute coupure Pour EDF Service Public accessible assurant une énergie à tous

**Solidarité des salariés d'EDF :** Certains salariés d'EDF ont refusé de couper le courant aux usagers démunis, et l'ont payé de procédures disciplinaires.

La grande majorité des salariés d'EDF est très attachée à ce qu'EDF reste un vrai Service Public (voir encart). Ils ne chercheront donc pas à procéder aux coupures si nous sommes un petit nombre à assister nos camarades en difficulté, et à nous y opposer. A nous à nous organiser !

**Solidarité du voisinage :** A travers le «Réseau pour le Droit à L'Energie, contre les Coupures EDF », nous nous proposons de faire en sorte que, quel que soit le lieu où se produise une menace de coupure, une petite équipe de voisins porte immédiatement secours à la personne menacée, et l'aide à s'y opposer.

## Vous risquez d'être coupé(e) APPELEZ-NOUS !

### EDF Service Public menacé

La construction de l'Europe ne doit pas se faire contre l'accès de tous à l'Energie (électricité, gaz...). EDF-GDF doit rester un SERVICE PUBLIC SOLIDAIRE ET CITOYEN.

Le contrôle sur sa gestion et son développement de TOUS les usagers, du personnel, des élus doit y être assuré.

En France comme dans toute l'Europe l'accès de tous à l'Energie doit se faire par l'intermédiaire de Services Publics solidaires et citoyens.